



MANIPULATION EXTINCTEURS



La suppression de l'ensemble des combustibles et/ou des sources d'inflammation étant difficile à mettre en œuvre, il est indispensable de mettre en place des dispositions permettant une action rapide et efficace face à un début d'incendie (matériel d'extinction, murs et portes coupe-feu, formation des salariés, ...). Ces dispositions ont pour objectif :

- ▶ Faciliter l'évacuation des personnes présentes ou leur mise en sécurité,
- ▶ Limiter la propagation de l'incendie,
- ▶ Favoriser l'intervention des services de secours.

L'article R.4227-39 du Code du Travail indique :

*La consigne de sécurité incendie prévoit des essais et visites périodiques du matériel et des exercices au cours desquels **les travailleurs apprennent** à reconnaître les caractéristiques du signal sonore d'alarme générale, à **se servir des moyens de premier secours** et à **exécuter les diverses manœuvres nécessaires**. Ces exercices et essais périodiques ont lieu **au moins tous les six mois**. Leur date et les observations auxquelles ils peuvent avoir donné lieu sont consignées sur un registre tenu à la disposition de l'inspection du travail.*

+ OBJECTIFS

- ▶ Connaissances générales sur l'incendie
- ▶ Connaissances des moyens de luttés contre l'incendie en entreprise

+ LE PUBLIC CONCERNÉ

formation effectuée par groupe de 5 à 12 personnes. Aucun prérequis n'est demandé

+ DURÉE DE LA FORMATION

3.5h de formation en face à face pédagogique

+ MÉTHODOLOGIE

- ▶ Alternance d'apports théoriques et pratique
- ▶ Manipulation d'extincteurs sur feu réel

+ EVALUATION ET CERTIFICATION

Le suivi des participants pendant cette formation est réalisé par le formateur. La présence et la participation active de chacun constituent les seuls critères de validation.

La participation à la formation Manipulation Extincteurs donne lieu à la délivrance d'une attestation.

+ QUALITÉ DU FORMATEUR

Formateur Incendie

THÉMATIQUE DE LA FORMATION

Connaissances générales sur l'incendie

- ▶ Identifier les composantes du feu
- ▶ Identifier les classes de feu

Mise en œuvre des extincteurs sur feu réel

- ▶ Extincteur à eau pulvérisée avec additif
- ▶ Extincteur à poudre
- ▶ Extincteur CO2
- ▶ Robinet d'Incendie Armé

+ MAINTIEN ET ACTUALISATION DES COMPÉTENCES

Une Formation Continue sur le thème « incendie » est recommandée tous les 6 mois. La manipulation des extincteurs est recommandée tous les 2 ans.